

# Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITÉ  
14, rue Drouot (Paris 9<sup>e</sup>)  
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir

RÉDACTION & ADMINISTRATION  
142, rue Montmartre (Paris 2<sup>e</sup>)  
Téléph. : CENTRAL 30-82

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.  
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

Pour la Publicité s'adresser à la Direction  
44, rue Drouot, Paris (9<sup>e</sup>)

## Vive le Cabinet

Le cabinet Briand est né. Ce n'est pas tout à fait un cabinet national puisqu'il y manque M. Clément-Bau, M. Barthou, M. Caillaux, M. Groussau et la forte personnalité de M. Charles Humbert.

Mais tel quel, c'est bien un cabinet de défense nationale et d'union sacrée. Et c'est l'essentiel !

Le pays, — toutes classes mêlées, tous partis confondus, — fait confiance au nouveau gouvernement. A condition qu'il sache se hausser au niveau des tragiques nécessités de l'heure présente à condition qu'il ose prendre les responsabilités qui s'imposent ; à condition qu'il bouscule les habitudes du temps de paix de M. Lebeureu ; à condition qu'il prenne ouvertement le Parlement pour guide et pour soutien ; à condition qu'il traite le pays en personne majeure ; à condition qu'il oblige les autorités secondaires à obéir ; à condition qu'il renonce aux intrigues de couloirs pour parler et agir face à la Nation, le cabinet Briand gouvernera avec l'unanimité du pays.

Un gouvernement qui gouverne avec l'unanimité du pays est un gouvernement fort.

Un gouvernement fort, dans les conjonctures présentes, c'est la victoire de nos armées non pas plus certaine, mais plus proche.

Vive le cabinet !

Miguel ALMEREYDA

## L'incident Malvy

Au dernier moment, on n'a pas osé commettre l'acte incriminé et injuste. M. Malvy reste.

Je ne dis pas que mon article d'hier soit pour quelque chose dans l'événement. Je dis seulement qu'il reflétait tellement le sentiment général, qu'il s'est formé aussitôt une opposition dont le Président du Conseil et le Tribunal des anciens ont M. Malvy comptant quelques adversaires, ont dû — si je suis bien informé — avoir quelques échos.

Il s'est alors trouvé un ministre courageux pour dire aux conspirateurs : « Enfin ! messieurs, que reprochez-vous à M. Malvy depuis la guerre ? »

Et comme il fallut bien reconnaître que M. Malvy avait rempli sa fonction, non seulement avec passion et avec succès, mais aussi avec un tact et une mesure exceptionnels, la conjuration s'évanouit.

Tout est bien qui finit bien.

M. A.

## La Matinée du nouveau Cabinet

Les ministres à l'Élysée

M. Aristide Briand, président du conseil, a présenté ce matin à M. Raymond Poincaré, Président de la République, ses nouveaux collaborateurs.

L'impression au Parlement

Le nouveau gouvernement est accueilli avec faveur dans les milieux politiques et parlementaires.

Il est considéré comme un ministère d'union et de concorde nationale.

Si M. Emile Constans, député de la Gironda, et M. Bokanowski, député de la Seine, interpellent après la lecture de la Déclaration ministérielle, comme ils l'ont annoncé, il n'est pas douteux que le cabinet réunira l'unanimité au moment du vote de confiance.

La déclaration ministérielle

La Déclaration ministérielle sera lu mercredi à la Chambre par M. Aristide Briand et au Sénat par M. René Viviani.

## Contre la Censure C'est le tour de la presse départementale

Dans sa dernière réunion, le comité de l'Association et Syndicat de la Presse républicaine départementale a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le comité de l'Association et Syndicat de la Presse républicaine départementale de France, »

« Considérant que dès le début de la guerre, il a spontanément proclamé la nécessité de subordonner les prérogatives de

la presse aux exigences impérieuses de la défense nationale ;

« Considérant qu'il s'est associé sans réserve aux mesures prises à cet effet et nettement caractérisées par l'article premier de la loi du 5 août 1914 ;

« Considérant, d'autre part, qu'il n'a cessé de protester contre la confusion établie, en pratique, entre la censure, auxiliaire de la défense nationale et la censure, instrument de politique intérieure ;

« Considérant qu'il a multiplié les démarches auprès des ministres compétents en vue de sauvegarder les droits de la presse dans l'accomplissement de ses devoirs, qu'il a offert son concours au gouvernement pour atteindre ce résultat, qu'il lui a minutieusement signalé les abus, les anomalies, les incohérences et l'arbitraire avec lesquels se trouvent constamment aux prises les journaux de province dans leurs centres respectifs ;

« Considérant qu'il n'a obtenu que des réponses évasives, des explications embarrasées, mais aucune amélioration appréciable ;

« Le comité donne son adhésion à la récente protestation du Syndicat de la Presse parisienne et se déclare prêt à s'associer aux décisions ultérieures qui pourront être prises pour donner à cette protestation une suite efficace et une consécration pratique. »

« Le président : Ferdinand REAL. »

## COMMUNIQUÉ OFFICIEL

TROIS HEURES

En Artois, nous avons au cours de la nuit progressé dans le bois en Haech et occupé un élément de tranchée ennemie.

Au Sud-Est de Souchez, les Allemands ont tenté ce matin une attaque dans la région de la cote 140. Ils ont été repoussés par nos tirs de barrage et nos mitrailleuses.

En Champagne, la lutte s'est encore poursuivie dans la région de « La Courvine » avec le plus grand acharnement. L'ennemi a tenté à quatre reprises de nous reprendre les tranchées conquises hier. Les quatre contre-attaques ont complètement échoué devant l'énergie résistante de nos troupes qui ont partout maintenu la progression réalisée.

Pas d'action importante sur le reste du front.

## Déplacements et villégiatures

D'après l'Action Française, le seigneur de due d'Orléans, « n'a pu connaître le temps utile le service funéraire pour le repos de l'âme de Léon de Montesquiou... en raison d'un déplacement de quelques jours ».

Peut-on demander s'il n'y avait pas précédemment ces jours derniers réception — privée — chez certaine actrice de musical à Londres ?

Sans doute, le seigneur d'Orléans trouve-t-il que le promoteur des Ambassadeurs et le bouffeur de la « royale » Delysia ont pour lui un charme plus grand que la nef de Notre-Dame-des-Victoires, malgré l'encens et la fumée des cierges.

## Pas de salut aux aumôniers

Pas de salut obligatoire !

Les soldats sont toujours libres, si ce leur était de saluer les aumôniers militaires, comme d'ailleurs, de saluer leur concierge ou leurs créanciers ou leur bonne amie.

Mais, qu'ils sachent bien : ils ne sont pas obligés de le faire.

Notre excellent confrère Le Carnet de la Semaine publie sur ce point l'avis du Ministre de la Guerre lui-même, avis qui fait loi.

C'est le député socialiste de Brest, M. Gonde, qui posa à M. Millerand cette question tout à fait opportune :

« Les soldats doivent-ils le salut aux aumôniers ? »

A cette question écrite, le ministre de la Guerre n'a pas voulu répondre par la voie normale du Journal officiel. M. Millerand a adressé au député de Brest une lettre dans laquelle il lui fait connaître son opinion en ces termes :

« Le salut peut, dans l'armée comme dans la population civile, non seulement résulter d'une obligation, mais aussi constituer un témoignage spontané de déférence. En ce qui concerne l'aumônerie dans l'armée de terre, les textes législatifs et réglementaires ne déterminent pour les aumôniers ni grade ni rang dans la hiérarchie militaire : le décret du 27 avril 1881, modifié par celui du 5 avril 1913 et rendu pour l'application de la loi du 8 juillet 1880, spécifie seulement que les aumôniers militaires sont assimilés aux capitaines en nature, les pensions et les décorations. »

D'où il suit que le Poilu a le devoir, mais non l'obligation de saluer les aumôniers. »

Mais ceux-ci ont pleine autorité, comme on le sait, du reste, sur les soldats... Qu'on se le dise !

## Bourse de Paris

DU SAMEDI 30 OCTOBRE 1915

L'approche de la liquidation rend le marché étonnamment et les transactions sont chahutées. La Bourse française continue à s'affaiblir et elle est encore à 65,75 à terme et 65,90 au comptant ; en revanche, certains groupes ont toujours le vent en poupe, et la Banque de France, les chemins espagnols, les cuprifères américains et les diamantifères enregistrent de nouveaux progrès, ainsi que plusieurs valeurs industrielles russes.

Fonds d'État : Français 3 0/0, 65,75 — Ruse 1891, 59,90 ; 1894, 57,90 — Extérieure, 87,25 — Italien, 72,45.

Actions diverses : Banque de France, 4,625 — Banque de Paris, 890 — Lyonnais, 890 — Saragossa, 359 — Monaco, 2,220 — Malakof, 100,50 — Briansk ord., 276 — Hartmann, 380 — Toulou, 1,150 — Dniéproviensk, 2,065.

## LE ROLE DE M. MALVY dans la Mobilisation

Je ne devais faire ce récit que beaucoup plus tard, après la guerre. Les événements ont fait que j'ai dû en dire un mot rapide hier.

Des amis me pressent de conter l'histoire par le détail.

La voici.

Nous étions à la veille de la déclaration de guerre.

Nous savions tous que, conformément à un plan arrêté depuis longtemps, l'entrée dans les intentions du gouvernement de mettre la main, avant même l'annonce officielle de la mobilisation, sur quelques milliers de suspects, inscrits au carnet B.

Depuis plusieurs nuits, un grand nombre de ces suspects ne couchaient plus chez eux, le coup de filet devant s'opérer au lever du jour.

Des criminels, ces suspects ? Non. Des anarchistes qui blasphémaient à bouche ouverte en temps de paix contre le régime, mais dont je puis dire, moi qui les connais bien, qu'ils ont la tripe patriotique et républicaine autant sinon plus que beaucoup des ratapouls qui nous assourdissent jadis de leurs cocoricos. Des socialistes, des syndicalistes, de braves ouvriers ou de jeunes étudiants couchés sur le carnet B par un policier imbécile, un soir où ils s'étaient égarés dans une réunion des partis avancés.

Ce sont ces suspects qui ont couru aux armes avec le plus d'entrain ; ce sont ces « criminels » qui se sont battus en lions. Des centaines d'entre eux sont tombés en héros, et sur la poitrine de la plupart de ceux qui reviennent vous verrez briller la croix des braves !

Allait-on arrêter tous ces gens ? Les arrêter, c'était le pays divisé, l'agitation, la révolte ; c'était le bel élan d'enthousiasme qui resserrait la nation tout entière autour du gouvernement détruit ; c'était, peut-être, la mobilisation en plein. Gustave Hervé dans son admirable Guerre Sociale, jurait bien que la classe ouvrière tout entière marcherait comme un seul homme pour la défense du sol et de nos « ports ».

Mais nous ne savions rien des desseins secrets du Gouvernement. La seule chose que nous savions avec certitude, c'est que la police préparait déjà ses menottes.

J'allai voir Malvy.

Je lui dis : « Que faites-vous avec le carnet B ? »

Et Malvy me dit : « Ah ! je suis bien content que vous me parliez de cela. C'est ma préoccupation la plus vive. »

Je lui dis : « Il ne faut arrêter personne ! si vous arrêtez les militants de la classe ouvrière, c'est l'obligation pour notre presse de vous attaquer, c'est le groupe parlementaire socialiste contre vous, c'est la France coupée en deux. »

Vous avez raison, me dit Malvy. Mais si je n'arrête personne, si je fais confiance à tous ces enfants terribles de la démocratie, et que demain j'ai une bombe ici, des saboteurs ailleurs ?... Quelle responsabilité ! On n'a plus qu'à me casser au mur... »

Je me fis pressant. Je lui dis que c'était précisément la gravité, l'importance, l'énormité de son geste qui en faisait la grandeur et qui, peut-être, en assurait le résultat.

Je dis aussi au ministre qu'il ne connaissait pas les milieux révolutionnaires ; que les hommes qu'il ferait arrêter étaient, malgré leurs blasphèmes et leurs outrages — provoqués souvent par la maladresse du pouvoir, — les plus sûrs et les plus ardents patriotes ; que c'était le meilleur du vieux sang républicain qui coulait dans leurs jeunes veines, et qu'en tout cas, le risque qu'il courait en n'arrêtant personne était moins grand que celui qu'il courait en arrêtant la répression avant qu'il y ait eu crime.

Malvy me dit : « Je pense comme vous. »

Mais il faut que nous en parlions avec Richard.

Vint M. Richard, le directeur de la Sûreté générale.

« Voilà ce que me propose M. Almereyda », dit le ministre.

M. Richard réfléchit une minute, et dit : « Je suis de l'avis de M. Almereyda. »

Je regardai le ministre. Il était pâle.

Au bout d'un instant de silence, il dit : « C'est bien. Je n'arrête personne. »

« Un seul milieu échappe peut-être à l'action de M. Almereyda et de ses amis, dit M. Richard : le milieu des anarchistes individualistes. De là peut venir l'exception. »

Je criai : « Non ! non d'exception ! Accordé moi vingt-quatre heures, je vais voir ce milieu. Si dans vingt-quatre heures, je ne suis rien à craindre, j'accepte moi de faire confiance à tout le monde. »

M. Malvy dit : « C'est promis ! »

Je passai les vingt-quatre heures accordées, aidé de quelques amis à sonder la conscience des individualistes.

Après avoir discuté de ceux qui étaient contre les directeurs de conscience de ce milieu, les directeurs d'honneur d'honneur qu'ils ne se livreraient à aucun acte délictueux ou hostile, mais encore qu'ils prendraient la responsabilité de leurs troupes, je revins à l'intérieur.

Je dis à Malvy : « C'est fait. Tout va bien. Je sais la gravité de ce que je vous demande. Mais je n'hésite pas à arrêter personne. »

M. Malvy répondit : « C'est bien. Vous avez ma parole. Je prends ça sur moi. »

Je lui dis : « Ce n'est pas tout. Il faut que vous m'autorisiez à faire connaître publiquement votre résolution. »

M. Malvy répondit : « Faites. »

Le soir même, je mobilisai dans le Bonnet Rouge la note suivante qui devait faire le tour de la presse française :

Aujourd'hui, nous sommes formellement autorisés à déclarer que si le gouvernement doit un jour décréter la mobilisation, on ne fera pas usage du carnet B.

Le gouvernement fait confiance à la population française, et en particulier à la classe ouvrière.

On sait qu'il a tout tenté... et qu'il tente encore l'impossible — pour sauvegarder la paix.

D'autre part, les déclarations très nettes des révolutionnaires les plus résolus sont de nature à rassurer pleinement le gouvernement.

La France ne veut pas la guerre ; son gouvernement s'est affirmé résolument pacifique.

Si, par malheur, on voulait perpétrer ailleurs le crime monstrueux contre la civilisation qui se prépare, tous les Français sauront faire leur devoir.

C'est ce qu'a voulu marquer le gouvernement en renonçant à user du carnet B.

J'ai su depuis que certains ministres avaient poussé M. Malvy à appliquer le carnet B.

J'ai su aussi qu'un ancien président du conseil que M. Malvy consultait, répondit : « Si ce soir ces six mille malheureux ne couchent pas en prison, vous êtes un misérable ! »

M. Malvy tint tête. Il avait donné sa parole. Il la tint.

Vint la mobilisation. On sait ce qu'elle fut. Pas un accro. La France n'avait qu'un cœur. La Patrie retrouvait tous ses enfants.

C'est à M. Malvy qu'on doit cela.

Le jeune ministre qu'on voulait débarquer hier pour défaut de sang-froid, avait sauvé la France.

J'ai la faiblesse de penser que j'ai ce jour-là rendu, moi aussi, un grand service à mon pays.

MIGUEL ALMEREYDA.

## La Mêlée Balkanique

Des informations de source allemande et bulgare annoncièrent hier la jonction de leurs fronts dans la région nord-est de la Serbie.

Aucun démenti n'ayant été publié nous pouvons considérer la nouvelle comme exacte. Il nous reste à examiner l'importance de cette opération.

Au point de vue stratégique, elle ne saurait attribuer à cette jonction que la valeur d'un raid.

En effet, l'aile gauche austro-allemande, appuyée par la Mlava, abrite maintenant l'après région montagneuse du Golubinié Planina, dans laquelle la haute Mlava coule entre des versants escarpés, pratiquement inaccessibles.

De même, sur la Morava, les armées d'invasor se heurtent maintenant à la région des monts Kopaonik que borde au nord la chaîne de Poulen. Ici, la vallée de la Morava se rétrécit puis s'écarte dans une gorge profonde dont l'accès peut être énergiquement défendu.

Si l'on se reporte maintenant à l'aile droite bulgare, on constate que celle-ci est pour ainsi dire arrêtée sur la vallée du Timok, entre la Golubinié Planina et le revers occidental de la chaîne des monts Balkans (Stara Planina). La jonction n'a donc pu s'opérer qu'à l'extrémité du saillant serbe, dans la région des plateaux latit serbes, dans la boucle du Danube, vis-à-vis les Portes de fer, le Golubinié Planina. La seule voie de communication

qui permette, d'ores et déjà, le transit des munitions destinées à la Bulgarie est donc le Danube. Or, on connaît les difficultés de la navigation dans cette partie du fleuve. D'autre part, le canal de jonction construit pour éviter l'écueil des Portes de Fer a certainement été mis hors d'usage par les Serbes en se retirant.

En définitive, la communication réalisée par l'ennemi ne peut être que d'une efficacité très restreinte et conserve un caractère tellement précaire qu'on est autorisé à ne pas s'en étonner.

En ce qui concerne la chute de Pirot annoncée par les Bulgares, aucune confirmation officielle n'est encore parvenue du côté serbe.

Nous pouvons ainsi admettre que la résistance de nos alliés se poursuit sur la vallée de la Nichava. Pirot se trouve à 70 kilomètres, à vol d'oiseau, au sud-est de Nich, sur la voie ferrée qui relie Nich à Sofia.

Des nouvelles parvenues ce matin, peu de choses à signaler, en dehors d'une avance des troupes alliées près de Stroomitza.

R. Lecointre-Patht.

## Les opérations en Serbie SUR LE FRONT DU NORD

Bucarest, 30 octobre. — Un télégramme reçu mardi de Turku-Severin annonce que le village de Retrovo a été dévasté par

des détachements d'infanterie et de cavalerie autrichienne ont occupé le village de Castel.

Les troupes hongroises, qui y ont commis de nombreux actes de barbarie.

Tekia est totalement détruite.

Les autorités roumaines de Turku-Severin distribuent des secours aux nombreux réfugiés serbes.

Le mauvais temps sévit en Macédoine.

## SUR LE FRONT DE L'EST

Velès serait repris par les Bulgares

Athènes, 29 octobre. — Les derniers télégrammes reçus de Salonique confirment la jonction des Bulgares et des Allemands, devenus maîtres de la ligne du Danube.

Les mêmes dépêches annoncent que les Bulgares ont reconquis l'hôpital de Kuprulu (Velès) ainsi que le couvent des sœurs de Charité et les hôpitaux hollandais.

Le gouvernement serbe quitte Nisch

Londres, 30 octobre. — De Rome aux Daily News.

Un radio-télégramme de Serbie annonce que le gouvernement serbe a quitté Nisch mardi dernier.

La Russie contre la Bulgarie

Lausanne, 30 octobre. — Suivant le Berliner Tageblatt, une armée russe de 250 000 hommes, sous le commandement du général Dawidoff, serait en route pour la Serbie.

## Symptôme ?

Lausanne, 30 octobre. — Du Pasteur Lloyd :

« Lors des combats livrés contre Künikvatz, les troupes bulgares se trouvaient soudain en présence de soldats russes et refusèrent de continuer la lutte. Elles ont remarqué que lorsque leurs officiers leur eurent déclaré qu'il s'agissait de soldats serbes revêtus de l'uniforme russe. »

## L'œuvre des Alliés

La signification du bombardement des côtes bulgares d'après la presse allemande.

Lausanne, 30 octobre. — Suivant les Derrièreuses Nouvelles de Munich, les Alliés tentent un débarquement sur la côte bulgare, entre Makri et Marouia, à l'ouest de Dedeagetch.

Ces deux villes, écrit le journal, ont subi un terrible bombardement.

## A Salonique

Athènes, 20 octobre. — Les Français ont construit à Salonique un magnifique aéro-drome. Les reconnaissances d'avions commencent à sonner.

Les contingents français de Gallipoli continuent d'arriver à Salonique.

## L'Italie interviendra en Albanie

Rome, 29 octobre. — Le conseil de cabinet qui s'est tenu hier pendant trois heures a repris ses délibérations cet après-midi.

On tient naturellement secrètes les décisions qui ont été prises, mais on a des raisons de croire que, dans un avenir prochain, la coopération de l'Italie avec les Alliés dans les Balkans ne se limitera pas à la marine seulement, mais qu'elle s'étendra encore à l'Adriatique, en outre de la mer Egée.

## Les Embusqués et la Ligue des "Droits de l'Homme"

La « Dernière Heure » est implacable. Nous nous disons, hier, faute de place, en vertu de notre article sur la Ligue des Droits de l'Homme un des passages les plus importants, celui où notre collaborateur Charles Bourg résumait les interventions de la Ligue à propos des questions militaires.

Nous le rétablissons aujourd'hui :

M. Guernut nous a ensuite conté par le menu les démarches de la Ligue pour obtenir, autant qu'il est possible, l'égalité de traitement pour le militaire. Cette partie de son œuvre est la plus connue ; nos lecteurs savent avec quel soin impitoyable — et aussi quel bonheur — elle fit la chasse aux embusqués.

En cela encore, nous avons été fidèles à nos traditions ; à la fantaisie de l'arbitraire, nous avons cherché à substituer la règle de la loi ; nous avons veillé ensuite à ce que cette loi fut observée ; y a-t-il rien de plus démocratique ?

Nous avons demandé que les postes sédentaires de l'armée soient réservés aux auxiliaires ; qu'on n'emploie, dans les unités, en dehors des spécialistes des anciennes classes, que des volontaires des anciennes classes ; que des instructions établissent formellement l'ordre d'envoi des militaires au front et ce jour de départ soit affiché dans tous les dépôts pour que chacun, comme il est moral, puisse en contrôler l'exécution ; que les hommes mobilisés isolément aux premiers jours soient renvoyés dans leur foyer jusqu'à l'appel de leur classe ; que les vieux R. A. T. qui sont au front y soient remplacés par de plus jeunes gens ; que les milites fatigués soient envoyés après l'autre ramonées à l'arrière pour s'y détendre. Nous avons suggéré l'idée de diviser les auxiliaires en catégories d'après leur force physique et leurs aptitudes professionnelles, d'affecter les plus solides à la garde des voies et des prisons, à des besognes de garde et de ravitaillement et de ne point départir ceux qui n'ayant point l'aptitude à faire campagne, sont capables de fonctions délicates, comme celle de rapporteur ou de greffier dans les conseils de guerre et d'officier d'administration dans la zone de l'intérieur.

Sur la plupart de ces points, nous avons aujourd'hui satisfaction totale : quant au reste, nous avons depuis 17 ans appris à persévérer...

Faute de place, nous ne pouvons relater ici les interventions souvent heureuses de la Ligue pour l'élimination de l'ingérence arbitraire dans les hôpitaux ; pour prévenir et réparer les erreurs inévitables d'une justice sommaire ; pour assurer aux prisonniers et aux accusés des garanties élémentaires de défense ; pour obtenir aux étrangers engagés par amour de la France, au début des hostilités, un traitement digne de leur héroïsme.

## Maurras hypocrite

Ce matin, en trois colonnes de sa prose indigeste, M. Charles Maurras explique pour la troisième fois depuis le début de l'année les avantages, selon lui, du régime monarchique. Il prend comme exemple la composition du Cabinet, qui ne lui déplairait pas du tout si Léon Daudet était à l'Intérieur et M. Delrieu, le procureur général à Aix, à la Justice.

Décidément, le vieux sourd tient à ses âneries. Il se figure que Jacques, au fond, que de faire ainsi « le petit-jeu » ça plaît à sa clientèle.

Pour notre part, nous n'y voyons pas d'inconvénient, tant que ses âneries ne pourront nuire qu'à lui-même, nous serons les premiers à l'encourager dans cette bonne voie.

Mais où nous protesterons, c'est quand il viendra, en pleine guerre, profiter du respect de l'union sacrée qu'ont avant tout ses adversaires, écrire comme il le fait ce matin, comme il le faisait hier, comme il le fera demain : « Finissons-en ! Rétablissons la monarchie ! »

Que dirait le gouvernement, si, dans une feuille anarchiste ou même dans un journal syndicaliste, on faisait quotidiennement l'éloge des principes humanitaires — qui sont certainement, n'en déplaise au Maurras, beaucoup plus intéressants que les principes tous d'égoïsme, d'orgueil et d'injustice de la monarchie — et on en réclamait l'exécution ?

Voilà comment Maurras et ses confrères entendent cependant l'Union Sacrée ?

Ah — on comprend qu'ils ne fissent pas la suppression de la censure politique — ils en profitent trop !

Sans doute s'est-il aperçu qu'aujourd'hui il a été un peu lent — si toutefois ce vieux molosse peut s'ancrevoir de quelque chose — et pour atténuer l'effet, il y va, comme conclusion, de ces phrases creuses et insipides qui lui servent toujours pour affirmer son amour pour « la France éternelle », et il écrit :

« Répondant cette nuit à un télégramme de Monsieur le Duc d'Orléans, nous assurons quant à nous le chef de la Maison de France, que dans les limites du possible et du juste, déterminées par le patriotisme et par la raison, le gouvernement national investi du devoir de chasser l'ennemi du territoire n'aura pas de défenseurs plus loyaux que nous. »

Hypocrite !

Depuis demain, tu baveras sur ce gouvernement comme tu as bavé sur le précédent, comme tu baveras sur les autres gouvernements sincèrement démocratiques, jusqu'au jour où tous les républicains ont offert leur peau pour défendre « leur » France éternelle, viendront te botter le derrière après avoir botté celui du Boche !

## L'assassinat de Jaurès

Après la Guerre

Le misérable assassin de notre grand Jaurès a demandé à n'être jugé qu'après la guerre.

Commentant le fait dans l'Humanité de ce matin, Pierre Renaudet écrit :

Ni Mme Jaurès et ses enfants, ni les amis de Jaurès ne feront obstacle à cette demande. Nous sommes de ceux qui pensent qu'au nom de la mémoire de Jaurès, ce sacrifice nouveau peut être, doit être fait à l'Union sacrée. Nous croyons aussi que la clarté apportée par les événements sur les idées de Jaurès, jointe à la pleine conscience qu'on aura alors de ne pouvoir éveiller de passions, dont le déchaînement risquerait en ce moment d'être nuisible au salut du pays, permettra de festiver dans sa plénitude et dans son grand amour de la France et de l'humanité, la figure de celui qui fut tant défiant aujourd'hui.

La famille et les amis de Jaurès n'auraient pu provoquer eux-mêmes une remise du procès sans encourir le reproche de vouloir maintenir en état de prévention un homme qui, si coupable soit-il, a droit aux règles ordinaires de la justice. Déjà, comme partie civile, il s'était refusé à donner un avis sur la demande de mise en liberté provisoire formulée par les défenseurs de l'accusé. Il y a quelques mois, mais puisque les aveux de Raoul Villain abandonnent aujourd'hui le bénéfice de cette faveur judiciaire, demandent eux-mêmes pour leur client la remise du procès, après la guerre, nous n'y voyons aucun inconvénient, au contraire, et nous attendons l'heure de la justice.

## Dans Paris

Par arrêté de M. de Péllet de Launay, M. Gauthier, commissaire de police de Saint-Denis (Nord) est nommé à la circonscription de Valenciennes, en remplacement de M. Duquesne, arrêté.

